



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

**N° Spécial**

**24 Août 2022**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DRIHL du 24 août 2022**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT</b>	<b>Page</b>
DRIHL/UDHL 92/SHRU N°2022-71	23.08.2022	Arrêté portant délégation des fonctions de commissaire du Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des Hauts-de-Seine.	3

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET  
DU LOGEMENT

**Arrêté n° 2022-71 du 23 août 2022 portant délégation des fonctions de commissaire du  
Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des  
Hauts-de-Seine**

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE SEINE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 421-8 et R.421-21 ;

**Vu** l'ordonnance n°2007-137 du 1<sup>er</sup> février 2007 relative aux offices publics de l'habitat ;

**Vu** le décret n°2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de madame Anne CLERC en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le décret du 15 avril 2022 portant nomination de monsieur Pascal GAUCI, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté du ministériel du 22 janvier 2021 portant nomination de madame Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, dans les fonctions de directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;

**Considérant** l'intérêt d'assurer la présence de l'État au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat ayant leur siège social dans les Hauts-de-Seine ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à monsieur Pascal GAUCI, sous-préfet en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, et à madame Anne CLERC, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine, aux fins d'assurer les fonctions de commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration des offices publics de l'habitat ayant leur siège social dans les Hauts-de-Seine.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Pascal GAUCI ou de madame Anne CLERC, cette délégation est consentie à madame Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE, directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-

France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, ou à son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement.

## **ARTICLE 2**

L'arrêté préfectoral n°2018-28 du 18 juin 2018 portant délégation des fonctions de commissaire du Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des Hauts-de-Seine, est abrogé.

## **ARTICLE 3**

Le secrétaire général de la préfecture, la préfète déléguée pour l'égalité des chances et la directrice de l'unité territoriale de l'hébergement et du logement des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le 23 août 2022

Le préfet,

*Signé*

Laurent HOTTIAUX

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2 – 4 boulevard de l'Hautil, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>